

N° 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS  
DE CAMON



DATE DE CONVOCATION  
22/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11

Présents 10

Votants 11

OBJET

Conseil d'Administration  
Election du Vice-Président du  
CCAS

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 20h11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures,  
Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en Salle  
de réunion du CCAS, en séance publique, sous la présidence de  
Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire.*

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs M. TELLIEZ, Mme NOISELIET, Mme  
TOUTAIN, Mme CHEVALIER, M. BOCQUILLON, M.  
TOSOLINI, M. ESPAÑA, M. LE COINTE, Mme MORTEL, M.  
TOUPET.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Était absent :**

- Mme BENEAT Virginie  
(Procuration donnée à Mme TOUTAIN Juliette)

**Secrétaires de séance :**

- Mme TOUTAIN Juliette
- M. TOSOLINI Franck

COMMUNE DE CAMON  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 28 AVRIL 2026  
DELIBERATION N° 280426DE0001

**OBJET** : Election du Vice-Président du CCAS

Vu l'article R 123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président »,

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,

Vu délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026 désignant les membres nommés par le Maire, Président du C.C.A.S. ;

Considérant que les administrateurs sont informés que Madame Nathalie NOISELIET est candidate aux fonctions de Vice-Présidente ;

Considérant qu'aucune autre candidature n'a été présentée ;

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de la Vice-Présidente du C.C.A.S. sous la présidence de Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire et Président du C.C.A.S. ;

Le Président a invité le Conseil d'Administration, à voter à bulletin secret, à l'élection de la Vice-Présidente du C.C.A.S. de CAMON ;

Monsieur Stéphane TELLIEZ a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE VOTANTS :

CANDIDATS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame Nathalie NOISELIET	11	0	0

Madame Nathalie NOISELIET a été proclamée Vice-Présidente du C.C.A.S, à la majorité absolue.

Acte rendu exécutoire Après envoi en Préfecture Le : Et publication ou notification Du :	Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  Le Maire, Président du C.C.A.S.
--	--

